



Programme de formation 2019

Formation Pro-Paille

« Construction en bottes de paille dans le cadre des règles professionnelles »

Objectifs :

- Acquérir les connaissances des règles de l'art en construction ossature bois paille décrites dans les Règles Professionnelles CP2012
- Apprendre les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Savoir communiquer et expliquer aux autres acteurs de la construction les détails de cette technique.

Pré-requis :

- cette formation s'adresse aux professionnels du batiments et de la construction

Contenu de la Formation :

Jour 1:

- **Unité 1:** Introduction et historique, organisation du chantier et caractéristiques des bottes
- **Unité 2:** Préparation et la découpe des bottes, conditions préalables à l'exécution des parois en paille

Jour 2:

- **Unité 3:** les différentes structures bois et la fabrication de l'ossature bois et remplissage paille

Jour 3:

- **Unité 4:** Mise en œuvre des baies et équipements, mise en œuvre des bottes (ossature en place)

Jour 4:

- **Unité 5:** Mise en œuvre des enduits, parements et bardages. Tests écrits et validations.

Jour 5:

- **Unité 6:** Concevoir un argumentaire sur la construction paille, identifier et réparer les désordres.

Validation : validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite.

Lieu : pôle éco-construction et rénovation énergétique à Vigny (95)

Dates : du 25 au 29 novembre 2019

Durée de l'action de formation : 35 heures

Cout de la formation : 1 225 € (cout horaire 35 €) exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle continue

Renseignements inscription : formation@ecocentre.org 05 53 52 20 87